



## Transfert du contrat de liquidité chez TP ICAP (Europe) SA

**Titre concerné : ABIONYX (ISIN : FR0012616852)**

**Marché concerné : Euronext Paris**

La société ABIONYX annonce avoir conclu le 09/02/2021 un nouveau contrat de liquidité avec la Société TP ICAP (Europe) SA conforme à la charte Amafi qui prendra effet le 01/03/2021 au matin.

Ce contrat de liquidité a été conclu conformément à la décision de l'Autorité des marchés Financiers n°2018-01 du 02 juillet 2018, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise<sup>1</sup>.

### **Bilan de fin du contrat de liquidité conclu avec Gilbert Dupont**

Les sociétés ABIONYX et GILBERT DUPONT ont mis fin au contrat de liquidité conclu le 27 mars 2015. Cette résiliation a pris effet le 26/02/2021 au soir.

A cette date du 26/02/2021 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 131 000 titres
- 40 802,20 € en espèces.

Il est rappelé que lors du bilan annuel du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 87 998 titres
- 79 020,01 € en espèces

---

<sup>1</sup> Les situations ou conditions conduisant à la suspension ou à la cessation du contrat de liquidité, mentionnées dans le contrat de liquidité, sont les suivantes :

*Suspension du contrat : - Dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF susvisée. Résiliation du contrat : - Le Contrat est résiliable à tout moment par l'Émetteur, avec un préavis de 3 mois dans les conditions de clôture du compte de liquidité prévues au contrat de liquidité.- Par l'Animateur, avec un préavis de 3 mois.- Le contrat est de plein droit résilié lorsque les parties ne peuvent, dans la situation prévue à l'article 3.4 (équilibre du compte de liquidité), se mettre d'accord sur les suites à donner au Contrat.- Par l'Animateur lorsque le contrat de Liquidity Provider qui lie l'Animateur à Euronext Paris est résilié.*

**Pour la mise en œuvre du nouveau contrat conclu avec TP ICAP (EUROPE) SA, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :**

- 131 000 titres transférés de l'ancien contrat de liquidité
- 40 801,20 € en espèces de l'ancien contrat de liquidité

#### **A propos d'ABIONYX Pharma**

ABIONYX Pharma est une société biotech de nouvelle génération dédiée à la découverte et au développement de thérapies innovantes visant à améliorer la vie des patients. Les actifs biotech hérités de la société CERENIS Therapeutics constituent un riche portefeuille de programmes valorisables, que ce soit pour le traitement des maladies rénales et métaboliques, mais aussi grâce à ses nouveaux vecteurs HDL utilisés pour la délivrance ciblée de médicaments.

#### **Contacts :**

##### **NewCap**

Relations investisseurs  
Louis-Victor Delouvrier  
abionyx@newcap.eu  
+33 (0)1 44 71 98 53

##### **NewCap**

Relations médias  
Nicolas Merigeau  
abionyx@newcap.eu  
+33 (0)1 44 71 94 98